



Sentier Sur les pas du Gros chêne



Le Gros Chêne (E) :

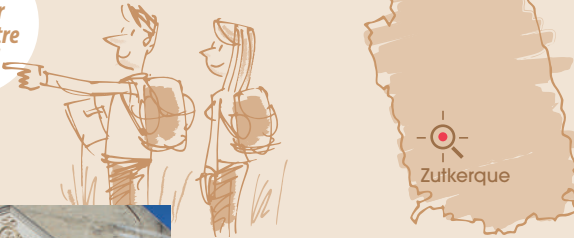
Cet arbre majestueux porte bien son nom avec son tronc d'une circonférence de 5 mètres 40 et ses 15 mètres de hauteur. Voilà plus de 200 ans qu'il est enraciné, rue du chemin de Calais, et pourtant ce n'était pas gagné !

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, alors qu'il est à proximité d'une base de lancement V1, il échappe aux bombardements alliés.

Dans les années 70, grâce à la mobilisation de tout un village, il fait détourner le tracé de l'autoroute des Anglais (A26). En 2019, après avoir représenté dignement la Région des Hauts-de-France au concours national de « l'Arbre de l'Année », il est classé Arbre Remarquable pour ses dimensions, son âge et sa force symbolique !



A ne pas
manquer
lors de votre
balade !



Église Saint-Martin (A)

En brique de sable et moellon de calcaire, cette église néo-gothique, membre du réseau «Églises Ouvertes», impressionne avec son clocher massif du XVI^{ème}. Passez le porche d'inspiration antique et découvrez une remarquable chaire en bois taillée vernis et un remarquable haut-relief de Saint-Martin encastré dans l'autel.

Chapelle Leclerc (B)

Cette chapelle, en bordure de chemin, a été construite en 1925 à l'initiative d'une habitante de Zutkerque reconnaissante d'avoir vu revenir tous ses garçons sains et saufs de la Première Guerre Mondiale.



Château de la Baronne de Draeck (C)

Château du XVIII^{ème} siècle, il était la demeure d'une noble passionnée de chasse qui débarrassa définitivement la région des loups et lui valut le surnom de « La Dame aux Loups ». Tout en respectant les lieux, vous pouvez franchir le porche et admirer cette propriété privée. La porte d'entrée du château est surmontée d'un remarquable cadran solaire.



Chapelle de la Bézuède (D)

Chapelle dite « À loques », elle témoigne d'une tradition qui consistait à accrocher des vêtements ou objets portés par un malade et implorer ainsi sa guérison.

Château de Cocove (E)

Cette superbe bâtisse du XVIII^{ème} siècle, a été achevée en 1741 par Becquet de Cocove. Parfait exemple du style néo-classique du XVIII^{ème} siècle, niché dans la verdure et dominant un parc de 11 hectares, le vaste édifice changea de propriétaire au XIX^{ème} siècle et finit par être acquis par la famille Coetlogon. Lors de l'épisode dit du camp de Boulogne, le maréchal Ney avait organisé de fastueuses soirées au château de Cocove. Au tournant du XX^e siècle, une distillerie fut implantée sur le domaine. Épargné lors du premier puis du second conflit mondial, le château où décéda l'écrivain Paul Nizan en mai 1940 fut vendu dans les années 1980 et, restauré, il devint alors un hôtel-restaurant 4 étoiles.



RENSEIGNEMENTS : Comité de Promotion Economique et Touristique Intercommunal
66 place du Général de Gaulle - BP 4 - 62370 Audruicq

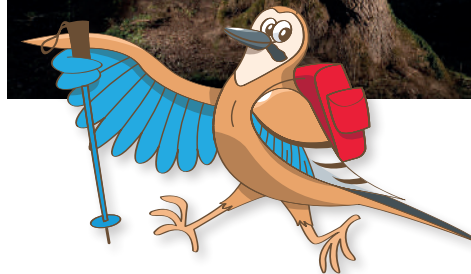
Tél : 03.21.00.83.83 - Mail : comitepromo.regionaudruicq@ccra.fr - www.tourismeaudruicq-oyeplage.fr

Sentier Sur les Pas du Gros chêne

ZUTKERQUE

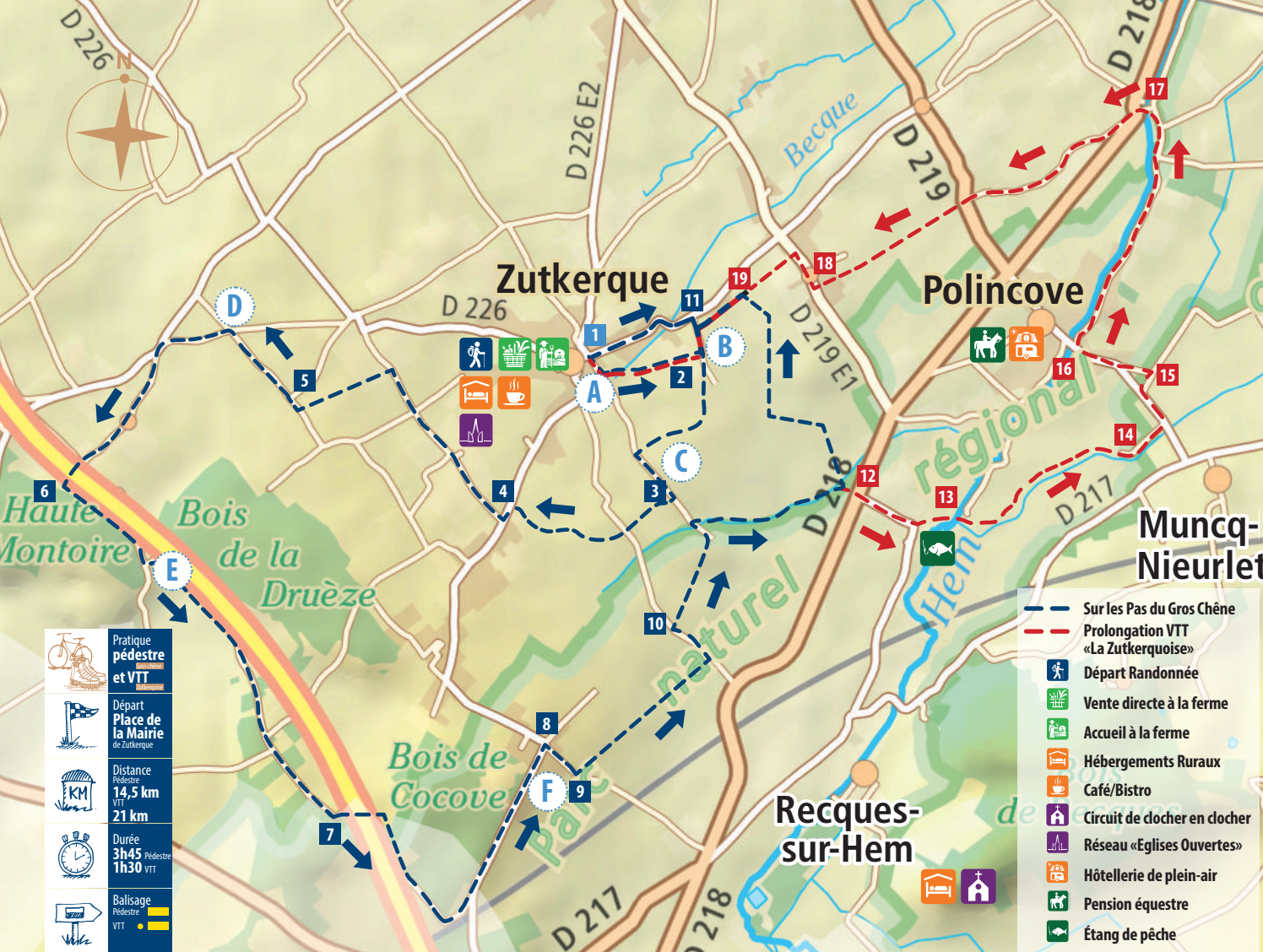
Au départ de la Place de la Mairie, d'église en chapelle, de château en clairière, suivez le sentier qui vous mènera au « Gros Chêne », l'arbre emblématique du village.

Soyez attentif, du haut de son grand âge il aura peut-être quelques secrets à vous confier...



	Pratique pédestre et VTT
	Départ Place de la Mairie de Zutkerque
	Distance Pédestre 14,5 km VTT 21 km
	Durée Pédestre 3h45 VTT 1h30
	Balisage Pédestre VTT

Porte
d'Opale
Région
Audruicq Oye-Plage



Visorando
randonnee-sur-les-pas-du-gros-chene-a-zutkerque/

Sentier Sur les Pas du Gros chêne

Départ : Place de la Mairie de Zutkerque.

- Face au panneau de départ, prenez la rue à droite opposé à l'église Saint-Martin (A). À l'intersection des deux routes départementales, prenez à droite « direction Polincove ». Laissez sur votre gauche la D 226 E et empruntez la petite rue en face. Continuez tout droit sur une cinquantaine de mètres, au croisement poursuivez et prenez à gauche le sentier de terre.
- Devant la chapelle Lederer (B), prenez le chemin à droite. Au bout de celui-ci, prenez la rue à gauche et longez le Château de la Baronne de Draëck (C).
- Prendre la rue à droite, contournez le pré verger, au croisement prendre en face le chemin de terre. Prendre la route départementale 226 à gauche et au lieu-dit la Grasse Payelle tourner à droite rue Notre Dame.
- Continuez la rue Notre Dame, passez devant la statue de Notre Dame, puis la ferme des autruches, passez 2 croisements, poursuivez toujours tout droit et prendre à gauche le chemin de terre, l'emprunter jusqu'au bout et prendre la rue à droite.
- Poursuivez jusqu'à la chapelle de la Bézuède (D) prendre la rue à gauche jusqu'au calvaire et au croisement des 4 rues prendre la rue la plus à gauche, la poursuivre jusqu'au bout et tourner à gauche, longez l'autoroute prendre le pont qui la traverse.
- Prendre à gauche longez le bois et au croisement prendre à gauche la rue qui descend, faites une halte pour admirer le gros chêne (E), poursuivre ensuite la rue sur 1km250, laisser la rue à gauche puis la rue à droite poursuivez sur le chemin de terre.
- Au croisement des chemins, prendre à gauche puis empruntez le pont qui traverse l'autoroute, poursuivez à droite, au croisement prendre à gauche et poursuivre le chemin qui longe le bois de Cocove.
- À l'intersection, prendre à droite la route départementale, resserrez-vous bien sur le bas-côté, longez ensuite le parc du château de Cocove (F).
- Au croisement, prendre la rue à gauche (faites bien attention en traversant la route !) la rue se prolonge en sentier de terre. Au croisement des chemins, poursuivre tout droit, passez devant la ferme puis dirigez-vous à droite vers les serres, tournez à gauche remonter la route jusque 250m.
- Prendre le chemin à droite, longez les parcelles cultivées, puis le bois, au croisement des sentiers, tourner à droite et longez jusqu'au croisement des sentiers de terre. Prendre à gauche puis au prochain croisement prendre le sentier de droite, puis au croisement tournez à gauche. (à droite pour la zutkerquoise) (voir 12)
- Au croisement prendre la rue à droite, au croisement prendre à gauche la route départementale, et remonter jusqu'au centre du village.

Pratique pédestre et VTT

Départ
Place de la Mairie de Zutkerque

Distance
Pédestre 14,5 km
VTT 21 km

Durée
Pédestre 3h45
VTT 1h30

Balisage
Pédestre
VTT

- Sur les Pas du Gros Chêne
- Prolongation VTT «La Zutkerquoise»
- Départ Randonnée
- Vente directe à la ferme
- Accueil à la ferme
- Hébergements Ruraux
- Café/Bistro
- Circuit de docher en docher
- Réseau «Eglises Ouvertes»
- Hôtellerie de plein-air
- Pension équestre
- Étang de pêche

Prolongation VTT : « La Zutkerquoise »

- Traversez la D 218 et la place de l'église de Polincove. Puis, dirigez-vous vers l'étang de pêche du Moulin Bleu.
- Au Moulin Bleu, prenez à gauche et longez la Hem. Puis, traversez la passerelle et continuez tout droit. Prenez à gauche le chemin qui longe le watergang du Tiret.
- Enjambez le pont au-dessus du Tiret, puis dirigez-vous vers la droite. Au carrefour, prenez à gauche et longez la D 219. ATTENTION restez bien sur le bas côté.

- Avant le panneau d'agglomération « Polincove », prendre le chemin sur la droite. Puis, la route à gauche (rue Driouque). Au croisement, suivre à nouveau la D219 sur 250 mètres.
- Traversez le pont et prenez à droite la route qui longe la Hem.
- Au Fort St-Jean, prenez à gauche la D 218. Puis, prenez la petite route à droite (rue Barnedique). Traversez la D 219 et empruntez le chemin de terre en face.
- Au hameau du Blanc-Pignon, prendre à droite, longez pendant quelques mètres la D 219 E. Puis, traversez la Départementale et prenez le chemin de terre à gauche.
- Au croisement des chemins, continuer tout droit, au croisement suivant, poursuivre le chemin à gauche qui rejoint la Chapelle Lederer et de nouveau à gauche pour rejoindre le centre du village.

i

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Vérifiez les périodes de chasse.

SURICATE **SIGNALER UN PROBLÈME**

N° d'urgence : 112